



Taxonomie

Classe	<i>Hexapoda</i>
Ordre	<i>Coleoptera</i>
Famille	<i>Lucanidae</i>
Espèce	<i>Lucanus cervus</i>



Description sommaire

Adulte

La taille des adultes varie de 20 à 50 mm pour les femelles et de 35 à 85 mm pour les mâles. C'est le plus grand coléoptère d'Europe. Le corps est de couleur brun-noir ou noir. Le dimorphisme sexuel est très important. Chez le mâle, la tête est plus large que le thorax et pourvue de mandibules brun-rougeâtre de taille variable (pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps). Les femelles ont un thorax plus large que la tête et des mandibules courtes.

Larve

Lucanus cervus possède trois stades larvaires. La larve est de type mélolontheïde c'est-à-dire que c'est une larve blanche et arquée appelée traditionnellement Vers blanc. Sa taille peut atteindre 100 mm pour 20-30 g au maximum de sa croissance.

Statut de protection et de conservation

Protection	Conservation	
	État de conservation	Liste rouge (UICN)
Statuts de protection	État de conservation	Liste rouge (UICN)
Directive Habitats, Faune, Flore : II et IV	Europe (2018) : Favorable (FV)	Monde (2011) :-
		Europe (2010) : Quasi menacé
Convention de Berne : Annexes III	France (2018) : Favorable (FV)	France (2018) : Préoccupation mineure
		Bretagne (2015) :-

Ecologie

La durée du cycle de développement de cette espèce est de cinq à six ans, voire plus. Après la reproduction, les œufs sont déposés à plusieurs centimètres dans le sol à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres, l'essence choisie est fréquemment un chêne (*Quercus spp.*), même si on peut les rencontrer sur un grand nombre de feuillus, Châtaignier (*Castanea sativa*), Cerisier (*Prunus spp.*), Frêne (*Fraxinus spp.*), Peuplier (*Populus spp.*), Aulne (*Alnus spp.*), Tilleul (*Tilia spp.*), Saule (*Salix spp.*), rarement sur des conifères (observations sur Pins, *Pinus spp.*, et Thuyas, *Thuja spp.*).

Après plusieurs semaines, la larve sort de l'œuf. La biologie larvaire est peu connue. Cependant l'on sait, que les larves de *Lucanus cervus* sont saproxylophages, c'est-à-dire qu'elle consomme du bois mort. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus. Les larves progressent de la souche vers le système racinaire et il est difficile d'observer des larves de dernier stade. Le stade larvaire dure entre 4 et 5 ans.

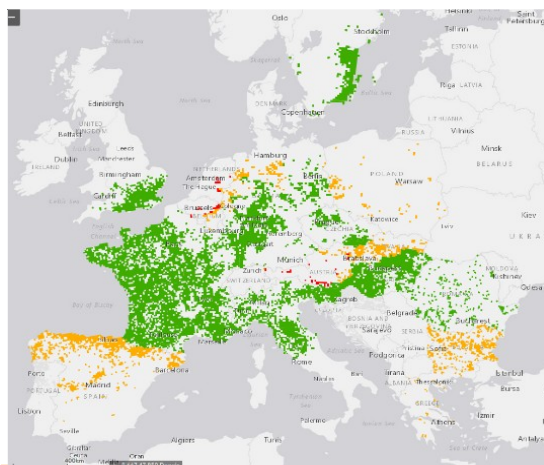
A la fin du dernier stade, la larve construit dans le sol, à proximité du système racinaire de l'arbre ou de la souche choisie par la femelle, une coque nymphale constituée de fragments de bois agglomérés avec de la terre ou constituée simplement de terre. Elle se nymphose à l'automne et l'adulte passe l'hiver dans cette coque nymphale.

Au printemps, l'adulte qui a fini sa nymphose quitte la coque nymphale. La période de vol des adultes mâles est relativement courte, aux alentours d'un mois. Dans le sud de l'aire de répartition, les adultes mâles de *Lucane* sont observés de mai à juillet, les adultes ont aussi une activité diurne. Les femelles erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août. Dans le nord, les observations s'échelonnent de juillet à septembre, les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne. Les *Lucanes* se nourrissent de la sève qui s'écoule de l'écorce des arbres. Les femelles sont capables avec leurs courtes mandibules pointues de pratiquer des incisions qui amènent la sève à suinter, mais les mâles en sont incapables et profitent du travail des femelles. Des migrations en masse de *Lucanus cervus* sont observées de temps en temps. Celles-ci pourraient faire suite à des périodes de sécheresse.

Menaces

La menace la plus importante qui pèse sur la *Lucane* cerf-volant est l'accès aux arbres dépérissants qui permette sa reproduction. En zone agricole peu forestière, l'élimination des haies arborées pourrait favoriser le déclin local de populations en diminuant l'accès à de la ressource alimentaire et à des arbres pouvant servir à sa reproduction. De plus la destruction des haies diminue la connectivité entre les boisements, rendant les déplacements de ces insectes plus compliqués afin de trouver une zone de reproduction adéquate. A cela s'ajoute l'élimination des arbres dépérissant en milieux forestiers dans une optique de « propreté » défavorise la reproduction de cette espèce. Cependant cette dernière partie est de moins en moins vraie, les gestionnaires forestiers laissant de nos jours de plus en plus d'arbres morts pour aider les insectes saproxylophages.

Distribution



Répartition de *Lucanus cervus* en Europe (Carte issue de : <https://nature-art17.eionet.europa.eu>)

L'espèce se rencontre dans toute l'Europe jusqu'à la mer Caspienne et au Proche-Orient. La *Lucane* cerf-volant est une espèce présente dans quasiment toute la France.

Selon Mériguet *et al.* (2012), en Bretagne les départements des Côtes-d'Armor et du Finistère la densité de *Lucane* cerf-volant est moins importante que dans les autres départements de la région.

Pas de données précises de *Lucane* cerf-volant sur le site Natura 2000, seulement quelques observations ponctuelles ont eu lieu. Il est plus que vraisemblable que cette espèce soit bien présente notamment dans les zones boisées du site.



Taxonomie

Classe	<i>Hexapoda</i>
Ordre	<i>Lepidoptera</i>
Famille	<i>Eribideae</i>
Espèce	<i>Euplagia quadripunctaria</i>

Description sommaire

Adulte

L'Écaille chinée est un papillon facile à reconnaître. Les ailes antérieures sont noires zébrées de blanc tandis que les postérieures sont rouges avec chacune quatre taches noires. L'insecte en vol apparaît très rouge, une fois posé, il est blanc et noir et la silhouette du papillon est difficile à distinguer. Ce papillon mesure 42 à 52 mm d'envergure. L'abdomen est orangé.

Larve

La chenille d'environ 50 mm porte une bande dorsale jaunâtre ; des taches de même couleur ornent les côtés du corps.

Chrysalide

La chrysalide est de couleur rouge foncé.

Statut de protection et de conservation

Protection	Conservation	
	État de conservation	Liste rouge (UICN)
Statuts de protection Directive Habitats, Faune, Flore : II et IV	Europe (2018) : Favorable (FV)	Monde (2011) :- Europe (2010) :-
	France (2018) : Favorable (FV)	France (2018) :- Bretagne (2015) :-

Ecologie

Les œufs sont pondus en août à la surface des feuilles des plantes-hôtes, l'Ortie dioïque, le Lamier, l'Epilobe, la Sauge des prés, l'Eupatoire chanvrine, les Cirsés, et les Chardons mais aussi des plantes ligneuses des genres *Rubus* (comme le Framboisier), *Corylus* (Noisetier), *Lonicera* (Chèvrefeuille des haies), les genêts, les chênes, etc.

Les œufs éclosent entre 10 et 15 jours après avoir été pondus. Les jeunes chenilles passent l'hiver en hibernant dans la végétation basse pour recommencer à s'alimenter au printemps sur leur plante-hôte. La nymphose a lieu à la mi-mai environ et se termine au début du mois de juillet environ.

Les adultes volent en été de juillet à septembre. Ils se nourrissent en butinant sur des espèces comme l'Eupatoire chanvrine, l'Angélique, les Cirsés, les Chardons ou encore le *Buddleia*.

C'est une espèce reconnue migratrice. En Angleterre, elle a été observée en tant que migratrice 15 années sur 19 entre 1982 et 2005 (Sparks *et al.*, 2007).

Menaces

Aucune menace connue ne pèse sur l'Écaille chinée de par sa très large répartition et de sa grande diversité de plante-hôte.

Distribution



L'Écaille chinée est présente dans le centre et le sud de l'Europe, l'ouest de la Russie, en Asie Mineure, au Caucase, au sud du Turkménistan et en Iran. Elle est présente dans tous les départements de France métropolitaine.

Répartition de *Euplagia quadripunctaria* en Europe (Carte issue de : <https://nature-art17.eionet.europa.eu>)

Aucun recensement de cette espèce n'est réalisé dans la zone Natura 2000. Seules quelques observations ponctuelles sont connues. Il est plus que vraisemblable que cette espèce est beaucoup plus présente que ce qui est connu actuellement.



Taxonomie

Classe	<i>Hexapoda</i>
Ordre	<i>Orthoptera</i>
Famille	<i>Mogoplistidae</i>
Espèce	<i>Pseudomogoplistes vicentae</i>
Sous-espèce	<i>Pseudomogoplistes vicentae septentrionalis</i>

Description sommaire

La taille de l'adulte est comprise entre 1,2 et 1,5 cm. Son corps est allongé et marron terne. La femelle a la base de l'abdomen plus aplatie que le mâle. Ses pattes sont marron claires. Une de ses caractéristiques est son absence d'ailes.

Statut de protection et de conservation

Protection	Conservation	
Statuts de protection	État de conservation	Liste rouge (UICN)
/	Europe (2018) :-	Monde (2011) :-
		Europe (2011) : Vulnérable
	France (2018) :-	France (2018) : Danger critique
		Bretagne (2015) :-

Ecologie

Cette espèce peuple uniquement les habitats de galets en zone supralittorale. Cette niche écologique très ciblée envers un milieu sensible est l'un des critères qui justifie la valeur patrimoniale de l'espèce.

Ce taxon s'observe essentiellement en mode semi-battu, avec une certaine latitude. Mais ses exigences ne sont pas aussi étroites : la puissance du cordon de galets importe assez peu car il peut se retrouver dans des dépôts très maigres, sur des assises sableuses ou sablo-graveleuses, voire sur un platier rocheux compact. Une retraite en période de haute-mer de vives-eaux doit être assurée sur les stations connues, ce peut être aussi bien une zone dunaire que le haut d'un estran rocheux ou qu'un ensemble érodé de microfalaises marneuses ou rocheuses. (Herbrecht *et al.*, 2017).

Il se nourrit de débris végétaux et animaux, entre autres dans la laisse de mer. Le cycle de reproduction s'étale sur deux ou trois ans. Les larves, écloses au cours de l'été, n'arrivent à maturité que l'année suivante. Les adultes se rencontrent essentiellement de juillet à octobre mais quelques-uns peuvent passer l'hiver et réapparaître au printemps.

